



# Amicale Philatélique Rochefortaise

B.P. 20265 – 17305 Rochefort

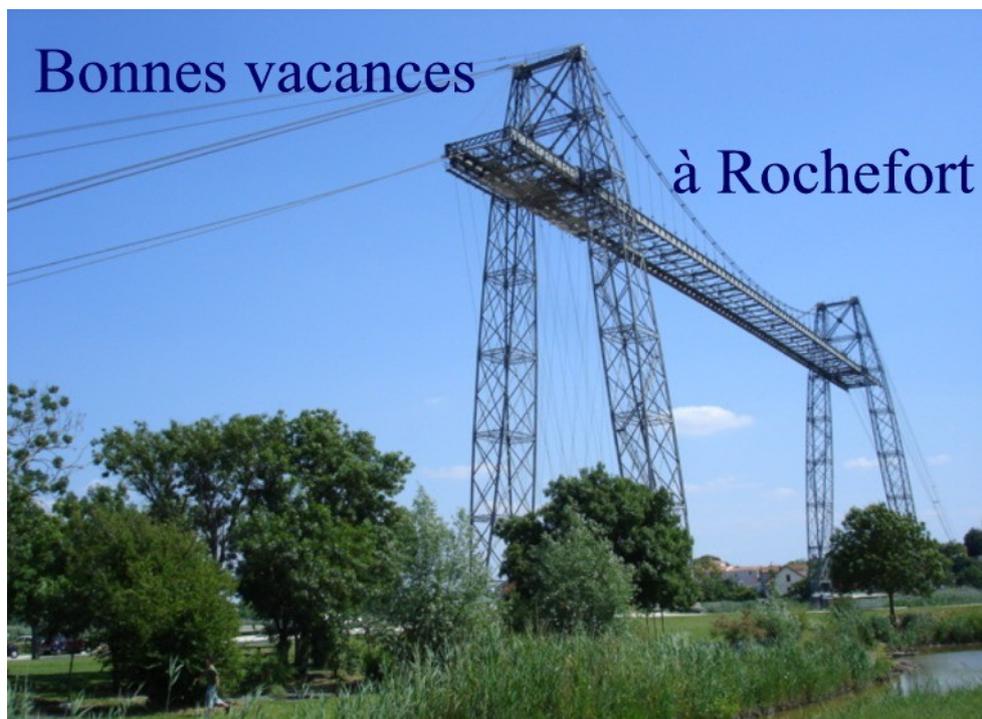
Tel : 05.46.99.43.45

[www.philarochefort.net](http://www.philarochefort.net)



## L'échauguette

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N



<b>SOMMAIRE</b>	
Vie du club	2
Philajuniors	3
Article philatélique	4-5
Petites annonces	6

**JUIN 2009 – N° 18**

Chers Amis,

La saison 2008-2009 se termine. Notre Amicale a participé à de nombreuses manifestations.

En Octobre :Le congrès du G.P.C.O. à Coulonges sur l'Autize.

En décembre : notre repas au Cercle

En février la fête du Timbre à la Rochelle

En avril : les Philatéliques de Mer

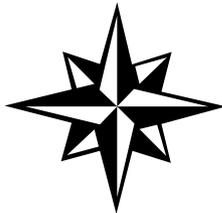
En Mai Philajuniors à Chasseneuil sur Bonnieure

En juin le congrès de la Fédération à Tarbes.

Nous avons créé notre Timbreàmoi avec l'échauguette.

Un Timbreàmoi pour le marché de Noël en collaboration avec le Comité des foires salons et Animations de Rochefort.

Un autre pour la fête Nationale du vélo en partenariat avec l'association « Le vélo pour tous en Pays Rochefortais ».



Malheureusement notre amicale a été durement touchée par les décès de trois de nos adhérents .

- Patrice Grospeiller 55 ans foudroyé par une maladie brutale qui nous l'a enlevé en deux mois.
- Monsieur Paul Drapeau, notre ancien et discret bibliothécaire. Il avait géré ce domaine pendant une vingtaine d'années et sa gentillesse nous manquera.
- Madame Duclerq qui nous a quitté brutalement

D'autre part nos adhérents ont été touchés par des décès de proches.

- Madame Moinot a perdu son époux
- Monsieur Goret lui a perdu son fils
- Monsieur Bibard a perdu son épouse

**Très touché par les messages de sympathie et par la présence de nombreux adhérents lors des obsèques, Monsieur Michel Bibard désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné leur amitié lors du décès de son épouse.**

A Philajuniors nos jeunes se sont illustrés en remportant de nombreuses médailles, voici le palmarès.

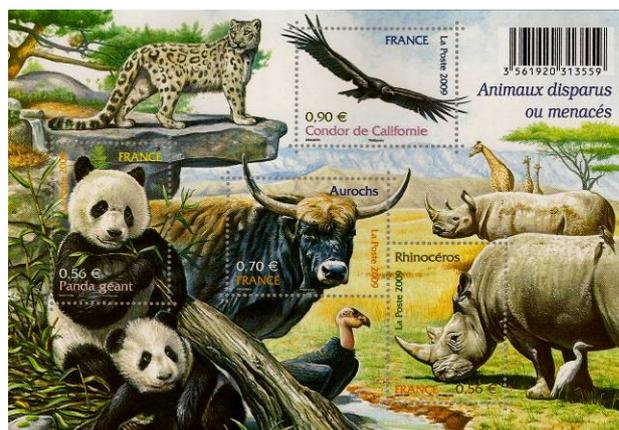
### DEBUTANTS

CZAYKA Cléa	Cuba	16/20
ROSSIGNOL Lydie	Le ski	15/20
GAUTHIER Paméla	Les tortues	13/20

### LES GRANDS

BASSE Hervé	Le chien	69 points	Médaille d'Argent
VERNOUX Coline	Le cheval	67 points	" " " "
ENGLAND Kévin	Les fleurs de mon jardin	66 points	" " " "
PERDRIAUD Guillaume	Les fleurs	65 points	" " " "
MALGOUYRES Amélie	Le chien	62 points	" " Bronze argenté
ROSSIGNOL Cédric	Les courses cyclistes	60 points	" " " " " "
SIMONNIN Victor	Les papillons	59 points	" " Bronze
PASCAL Constance	Le chat	57 points	" " " "

Monsieur Delaigue et son épouse ont accompagné trois d'entre ces jeunes à Chaseneuil sur Bonniere où l'accueil fut très chaleureux, ils furent rejoints par Cathy Boismoreau. Les enfants ont été bien récompensés.



## UNE ENTREE MARITIME *INCOGNITO* PAR SAINT-MARTIN DE RÉ

En 1763 – 1764 SAINT-MARTIN DE RHÉ dispose d'un bureau de recette de la poste aux lettres qui a été ouvert 12 ans auparavant.

La dénomination postale de ce bureau est DE RÉ ou ISLE DE RHÉ.

Le bureau fonctionne sans directeur ni taxateur, c'est un employé municipal qui l'anime.

A compter de la déclaration royale du 8 juillet 1759 le système de la poste maritime se met en place.

Les courriers sont transportés par les voiliers du commerce entre l'outre-mer ou les colonies et la France.

Outre le montant du port, calculé en fonction de la distance entre le port de débarquement au bureau de destination, il est perçu une taxe pour l'origine outre-mer sans distinction de parages, de 4 sols pour une lettre simple, de 5 sols pour une lettre avec enveloppe.

Un capitaine de goélette dépose au guichet de St-Martin de Ré l'enveloppe dont la copie est jointe.

Il s'agit d'une feuille de fort papier, pliée en enveloppe, contenant une correspondance.

L'usage de l'enveloppe n'est pas habituel à l'époque.

*Il faut noter que l'enveloppe ne contient plus la correspondance initiale.*

L'employé taxe la lettre en fonction de la distance et de l'objet à transporter.

LA DISTANCE Ile de Ré à Paris, 100 à 120 lieues de postes (la lieue de poste compte 2000 toises, sachant qu'une toise vaut 1,95 mètre, la lieue de poste compte 3 900 mètres ou très exactement 3 898 mètres pour les puristes)

L' OBJET à acheminer ; 4 choix ; lettre simple, lettre avec enveloppe, lettre double, « once des paquets » (taxe pour les paquets de 1 once -30 grammes- et au-dessus.)

La marque d'origine du bureau est la griffe festonnée fleurdéliée ISLE / DE / RHÉ.

Elle est en usage à St-Martin de Ré entre 1763 et 1780 pour L. Lenain

et de 1764 à 1780 pour L. Dubus.

Les lettres doivent porter la marque d'entrée maritime du port de débarquement lorsqu'elle existe.

La marque d'entrée maritime COLONIES / PAR / L'ISLE DE / RHÉ n'est pas encore en service (1763-1764) la provenance outre-mer aurait dû être manuscrite.

L'employé de bureau taxe comme une lettre territoriale simple à 10 sols en application du tarif du 1<sup>o</sup> août 1759.

Il constate ensuite ses erreurs :

1<sup>o</sup>) la lettre est avec enveloppe, la taxation pour une lettre territoriale devrait être de 11 sols.

2<sup>o</sup>) la lettre est issue d' outre-mer ou des Colonies, la taxe complémentaire de 5 sols est omise.



L'employé à deux options.

- ↪ 11 sols lettre avec enveloppe + 5 sols origine maritime = 16 non appliqué
- ↪ 10 sols déjà inscrits + 5 sols d'origine maritime = 15

Il annule la taxe à 10 et la remplace par 15 sols sur ce courrier de 1763 ou début 1764.

Références :

Léon DUBUS : La Charente-Inférieure

Louis LENAIN : La poste de l'ancienne France

ALEXANDRE-BARBÉY-BRUN-DESARNAUD : les tarifs postaux français

Georges CHAPIER : les tarifs postaux français des origines à la création des timbres-poste

Joseph BERGIER : la petite poste maritime-la poste maritime

O.W. NEWPORT & J.T. WHITNEY : Postal history of the Islands of the North & West Coasts of France.



BONNES VACANCES A TOUS !!!



Vive la rentrée

Rendez-vous au 12 septembre 2009